

Séance 17 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 17 décembre à 19 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Buthiers, dûment convoqué, s'est réuni en **session EXTRAORDINAIRE** à la salle polyvalente Robert-Doisneau, sous la présidence de Monsieur Christophe CHAMOREAU, Maire.

Présents :

M. CHAMOREAU Christophe, *Maire*,

M. THEVENET Julien, Mme VALERIAUD-POUGAT Claire, *Adjoint* ;

M. COËNE Michael, Mme BECQUART Lidia, M. BAUR Fabien, M. RENAULT Patrick, M. NEVES COSTA Manuel, M. BARRES Francis, M. TRIPHON Guillaume, *Conseillers Municipaux*.

Absents excusés : Mme JORY Sylvie *donne pouvoir à M. CHAMOREAU Christophe*, M. MBONGO Hermann *donne pouvoir à Mme VALERIAUD-POUGAT Claire*, M. DUBARRY Michel *donne pouvoir à M. BAUR Fabien*, M. GIRARD Yoann *donne pouvoir à M. THEVENET Julien*, Mme CAFFE Aurélie *donne pouvoir à Mme BECQUART Lidia*.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme VALERIAUD-POUGAT Claire.

NOMBRE DE MEMBRES		
Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
15	10	15

Date de la convocation
14/12/2020

ORDRE DU JOUR :

- 1) *Approbation du procès verbal de la précédente réunion*,
- 2) *Adoption de l'ordre du jour de la séance*,
- 3) Péril ordinaire au 63, rue Grande – Herbeauvilliers.

1) Approbation du procès verbal de la précédente réunion – délibération n°60.2020

Vu le code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-29 et suivants,
Considérant qu'il est nécessaire de faire approuver le Procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 décembre 2020,
Le conseil Municipal, à l'unanimité,
Approuve le Procès-verbal du Conseil Municipal du 07 décembre 2020.

2) Adoption de l'ordre du jour de la séance – délibération n°61.2020

Vu le code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2121-10 et suivants,
Considérant qu'il est nécessaire de faire approuver l'ordre du jour de la présente séance du Conseil Municipal,
Le conseil Municipal, à l'unanimité,
Approuve l'ordre du jour du Conseil Municipal du 17 décembre 2020.

3) Péril ordinaire au 63, rue Grande - Herbeauvilliers – délibération n°62.2020

Après un rappel du dossier en cours de péril ordinaire, 63 rue grande - Herbeauvilliers - 77760 Buthiers, l'engagement des travaux à réaliser pour remettre en conformité cette habitation s'élève à 63 332,45€.

L'approbation de réaliser ces travaux est soumis au vote.

Contre à l'unanimité

Il est rappelé que des acheteurs sont positionnés sur le bien. Ils ont été reçu par Monsieur le Maire et ont connaissance de la situation, notamment de ce qu'implique le classement en péril ordinaire de la maison avec interdiction d'habiter.

La séance est levée à 19 h 30
Le Maire,
Christophe CHAMOREAU